

MAIRIE DE LA TURBALLE

B.P. 51009
44356 LA TURBALLE CEDEX
(LOIRE-ATLANTIQUE)

TÉLÉPHONE 02 40 11 88 00

TÉLÉCOPIE 02 40 23 30 00



POLICE MUNICIPALE
L' ECO GARDE

☎ 02.40.42.88.70

✉ ludovic.noisette@mairielaturballe.fr



LA TURBALLE, le 7 novembre 2013

Monsieur le Préfet
De la région des Pays de la Loire
Préfet de la Loire Atlantique
Direction des Affaires Interministérielles
Et de l'environnement
Bureau de la Réglementation
6 Quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Objet : Demande dérogation à la stérilisation des œufs de goélands argentés.
Pièce jointe : Imprimé CERFA N°13616*01

Monsieur le Préfet,

Par arrêté ministériel, la Commune de La Turballe a obtenu l'autorisation de stériliser les œufs des goélands argentés pour l'année 2013.

Cette autorisation a permis d'effectuer une campagne de stérilisation convenable sur l'ensemble de la commune.

Au total, 361 nids ont été inspectés pour 652 œufs traités. Nous constatons une augmentation de ce nombre, car en 2012 il y avait 291 nids inspectés pour 484 œufs traités.

De part leur localisation, pointe de Pen Bron (présence d'un Hôpital), dans la zone artisanale, sur le port de pêche et en centre ville, ces animaux apportent des nuisances sanitaires de part leurs déjections. Ainsi nous avons constatés ce phénomène sur la concession portuaire où sont débarqués les produits de la pêche et en centre ville sur les toits, les trottoirs et terrasses de restaurants. Les nuisances sonores sont également ressenties par les habitants et les vacanciers notamment la nuit par les poussins.

Pour toutes ces raisons, nous vous présentons pour l'année 2014 une nouvelle demande de dérogation pour la stérilisation des œufs de goélands argentés que vous trouvez jointe à la présente.

Nous espérons que notre demande retienne votre attention et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



DEMANDE DE DÉROGATION
POUR **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT ***
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES
 * cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Mairie de La Turbaue

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : René LEROUX, Maire

Adresse : N° Rue de la fontaine - BP 51000

Commune LA TURBAUE

Code postal 44420

Nature des activités : Administration

Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <u>Goéland Argenté</u>		
B2		
B3		
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input checked="" type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : stérilisation des œufs

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION
 (renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher :

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges Préciser :

Autres moyens de capture Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des œufs Préciser : stérilisation

Destruction des animaux Par animaux prédateurs Préciser :

Par pièges létaux Préciser :

Par capture et euthanasie Préciser :

Par armes de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs Préciser :

Utilisation d'animaux domestiques Préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :

Utilisation d'armes de tir Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : mai 2014

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives :

Départements :

Cantons :

Communes : LA TORBAUE

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à LA TORBAUE
le 07.11.2013
Votre signature

